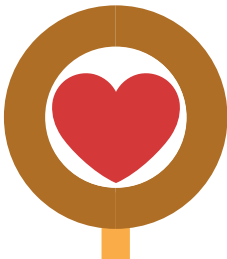


Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 120 - Janvier 2024

2024  2026

Harfleur,
Cœur Historique

La Municipalité vous souhaite
ses meilleurs vœux
pour l'année 2024

Inondations : une situation contenue

Dans la nuit du 4 au 5 décembre, les précipitations ont été si abondantes qu'elles ont provoqué des inondations dans quelques rues de la ville, plus spécifiquement dans l'impasse Picasso et sur la route de Rouelles. En cause, le record de pluviométrie de ce mois de novembre qui a connu près de cinq fois plus de pluie qu'à l'accoutumée, et qui a créé un sur-versement des bassins de rétention que les sols ne sont plus en mesure d'absorber comme ils l'auraient fait naturellement.

Très vite, Madame le Maire s'est rendue auprès des habitants afin de les accueillir dans la Maison des associations qui a été transformée en centre d'accueil temporaire. Les services ont mis à disposition le nécessaire afin que chacun puisse se restaurer et ont ouvert une cellule de crise pour gérer les éventuels relogements à l'hôtel, vérifier quand les logements affectés seraient de nouveau accessibles, assurer la liaison avec les pompiers et les services de l'Etat comme de la Communauté urbaine et assurer la sécurisation du périmètre.

Depuis les inondations de 2003, de gros travaux avaient été entrepris par la CODAH à l'époque, pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise. Surélévation du Pont de la Lézarde, multiplication des bassins de rétention et augmentation de leur capacité, travaux d'aménagement. Ce sont d'ailleurs ces travaux qui ont évité que la situation n'atteigne pas en 2023 le niveau de 2003. Ils ont également permis que la Communauté urbaine mette en place une surveillance spécifique le weekend des 9 et 10 décembre pour alerter les communes le cas échéant en surveillant le niveau des bassins de rétention. Sans conséquence heureusement.

Toutefois, cet événement ne devra pas manquer de faire réfléchir notre territoire à la nécessité de prendre d'autres mesures pour lutter contre les inondations, d'autant que le réchauffement climatique risque de dérégler la pluviométrie comme la capacité naturelle d'absorption des sols. Face à de tels événements, les services publics restent les premiers garants de la sécurité des habitants !



Sommaire

Retrospective

En détail

Focus

Actu

Conseil municipal

Infos

Bulletin d'information de la ville d'Harfleur
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directrice de publication :
Christine Morel

Rédaction :
Services Mairie d'Harfleur

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi
Damien Chelaouchi

Imprimeur :
Imprimerie Marie
ZA du plateau
14 600 Honfleur

Quatre vœux pour 2024 : Histoire, Paix, Climat, Solidarité

Janvier étant la période des vœux et n'ayant pas trouvé la lampe avec son génie, j'ai décidé non pas d'en faire 3, mais comme tout augmente, d'en faire 4 cette année.

Le 1er concerne notre passé commun. La valorisation de notre passé est importante tant au niveau de l'attractivité d'Harfleur que pour la connaissance de l'évolution de notre ville. Et puis, notre passé nous unit, car nous en partageons les traces et le récit que nous contribuons à enrichir. C'est pour cela que cette année notre carte de vœux fait référence à « cœur Historique », nom qui sera donné à l'un des deux arrêts du futur tramway sur Harfleur. Saviez-vous qu'Harfleur en langue Viking veut dire « port du haut ». Notre commune est certainement l'une des plus ancienne de notre territoire. Cela nous donne une responsabilité de passeur de mémoire.

Le 2ème porte sur la défense des valeurs de paix. La paix est une chose dont on ne parle presque jamais. Quand j'y pense, j'ai l'impression d'ailleurs de n'entendre ce mot que lors de grands événements, de grandes commémorations historiques, ou de grandes réunions internationales, et encore... on y parle plus de "trêve" ou de "sorties de guerre"...

En réalité elle est essentielle, comme le bonheur et si difficile à décrire. C'est pour cela que nous devons plus que jamais dans notre monde qui va si mal, la choyer, ne pas craindre d'en parler. Nous sommes nombreux en silence à la vouloir. N'hésitons pas à faire entendre notre voix pour lui redonner une existence, une volonté, un idéal atteignable.

Mon 3ème vœux portera sur une prise de conscience commune du dérèglement climatique. Durant l'année 2023 notre commune en a subi les conséquences tout d'abord avec la tempête Ciaran et en décembre avec le débordement de la lézarde et de la Rouelle. Dans d'autres endroit la situation est encore pire. Notre municipalité depuis de nombreuses années a fait le choix de développer la biodiversité (espaces différenciés, espace naturel, vergers, ...) mais aussi de limiter nos consommations énergétiques et nous nous tournons résolument vers l'utilisation d'énergie renouvelable. Nous continuerons à notre échelle ce combat de tous les instants et je vous invite à nous rejoindre.

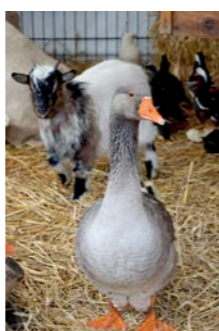
Mon dernier vœu portera sur les valeurs de solidarité. Quoi de plus important dans une société dite évoluée que de savoir faire preuve de solidarité. De ne pas regarder l'autre comme un étranger mais comme un voisin. De s'attarder sur ce qu'il peut nous apporter plutôt que sur ce que nous risquons de perdre. D'arrêter de juger plutôt que d'essayer de comprendre. La solidarité est une qualité fondée sur l'égalité, l'inclusion et la justice sociale. Mettons-la en pratique le plus souvent possible que ce soit envers notre famille, nos amis, nos voisins, envers ceux qui ont tout perdu et dont notre regard, parfois, se détourne.

**Je vous souhaite à tous au nom de notre municipalité
une bonne et heureuse année 2024.**

Christine Morel
Maire d'Harfleur

Rétrospective

Marché de Noël : retour en images



Rétrospective

Harfleur Poker Club mise tout sur le cœur



Pas de repos pour l'association Harfleur Poker Club, le chèque pour le CCAS à peine remis à la municipalité (voir Zoom n°119), ils étaient de retour pour un tournoi caritatif au profit du Secours Populaire. 55 joueurs ont participé à ce tournoi, chaque joueur est venu avec un ou plusieurs jouets, remis en fin de journée à Marité Maze de l'antenne harfleuraise. Bravo au vainqueur du tournoi : Nicolas Dueso, qui n'a pas été le seul heureux de la journée car l'association avait, un fois encore, collecté de nombreux lots.



Les ados accueillent des athlètes hors du commun

Vendredi 8 décembre, trois nageurs de section handi-natation ont partagé leur expérience du sport. Cette rencontre a donné naissance à un échange sur les défis liés au « monde des valides » (comme ils aiment l'appeler) et à la natation adaptée. Le président a relaté l'histoire du club et la création de la section spécialisée. « L'idée c'est que tout le monde se côtoie, on s'apporte tous des choses » « Pour nous valides, ce sont de sacrées leçons de courage, ça nous remet à notre place et on oublie tous nos bobos ». Les nageurs se sont alors présentés et ont montré leur incroyable détermination : « Si on rencontre des personnes qui ont l'envie de faire, on y arrive » a confié l'un des nageurs. La rencontre s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et positive, favorisant le dialogue entre les deux groupes. Les nageurs « handi-nat' » ont souligné l'importance de l'inclusion et de la diversité dans le sport, encourageant les adolescents à promouvoir ces valeurs au sein de leurs cercles respectifs.



Le duo Friant anime le thé dansant



Lors des festivités de l'été 2023, un grand bal populaire n'avait malheureusement pas pu avoir lieu à cause de fortes intempéries. N'ayant pas dit son dernier mot, la municipalité s'est accordée avec le célèbre duo "Sabrina et Freddy Friant" afin d'offrir aux amateurs de danse une autre occasion de se dégourdir les jambes. C'est donc le 21 décembre dernier, qu'ils sont venus nombreux, bien à l'abri dans le Creuset de La Forge pour un grand thé dansant de Noël !

Des voix se font entendre...

Dans l'église Saint-Martin, l'ensemble Perspectives a donné un superbe concert "A Cappella" le 10 décembre dernier devant des amateurs enchantés.



« Cultiver la confiance en soi et en l'avenir »

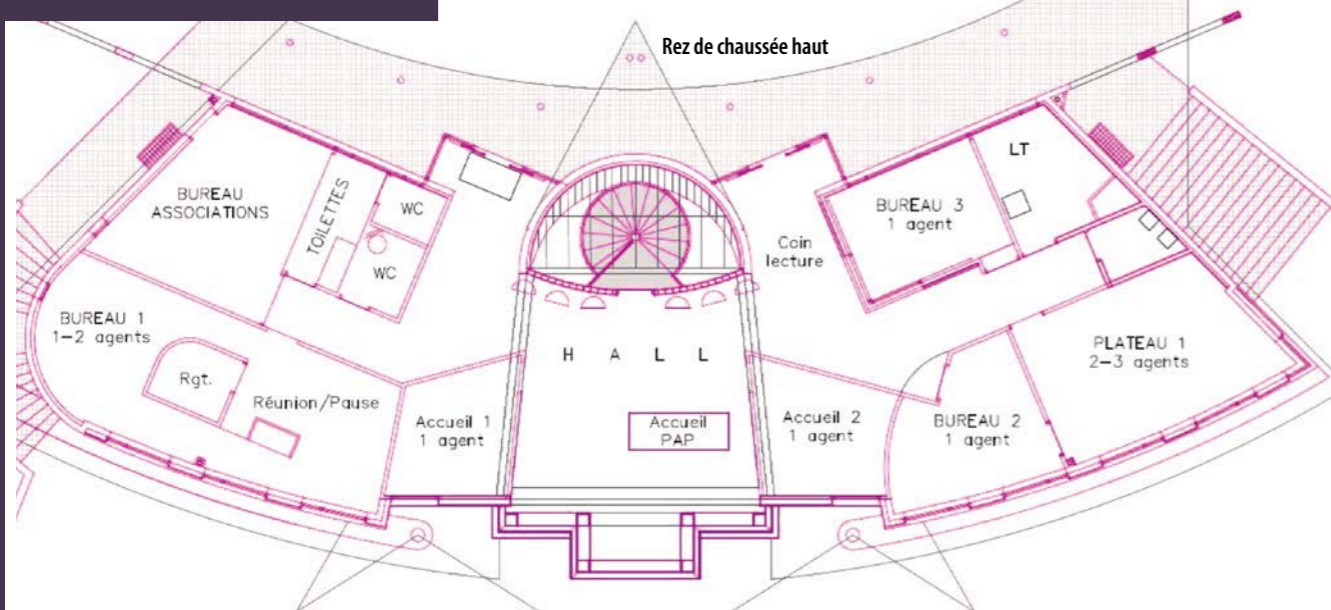
La préservation de l'environnement et la sensibilisation à l'importance de la nature sont des éléments importants dans l'éducation des jeunes générations. Récemment, la classe de CM1 de Mme Hatinguais de l'école des Caraques a entrepris un projet ambitieux en plantant pas moins de 250 plants de haies sur l'exploitation maraîchère de la petite surface le 8 décembre. La plantation des arbres n'a pas seulement été une activité physique qui s'est déroulée dans la bonne humeur générale, mais une opportunité d'apprentissage pour comprendre que les arbres sont des refuges de la biodiversité et leur donner envie de les protéger. Ainsi, planter des arbres a permis de transmettre des connaissances et des valeurs telles que la solidarité, la responsabilité, le respect, l'appartenance et la confiance dans le groupe.

Par cet acte, l'enfant est acteur et s'engage envers la communauté du vivant. Il réalise qu'il est un maillon de la chaîne. Une belle initiative pour un bon moment de partage.



À La Forge, les enfants aussi ont eu le droit à leur concert de Noël. Guitare électrique, chansons à mimer, chanteuse qui descend dans le public... Ce sont les grands qui auraient pu être jaloux!





Reconfiguration du Pôle de Beaulieu, pour plus de services de proximité

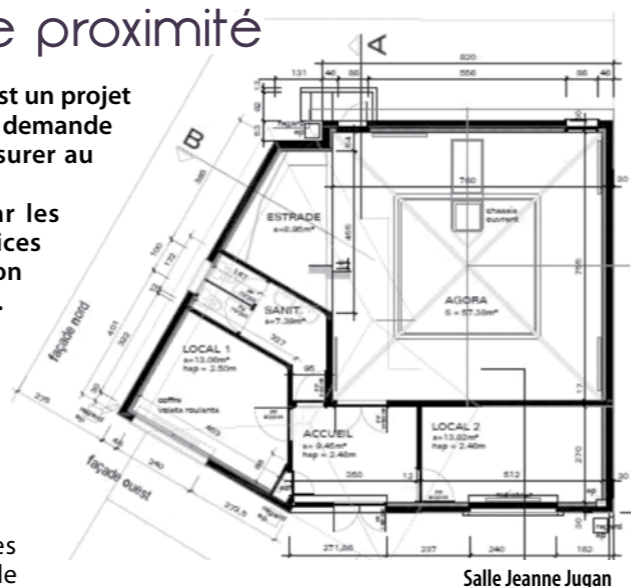
La reconfiguration du Pôle administratif de Beaulieu est un projet de restructuration des espaces qu'offre le bâtiment qui demande du temps et une organisation particulière afin d'assurer au maximum la continuité des services publics.

Grâce à ces travaux d'aménagement effectués par les services municipaux en interne, de nouveaux services seront ainsi proposés à Beaulieu grâce à l'optimisation et au regroupement de certains secteurs de la ville. Ainsi, en plus des missions qu'il assurait déjà, il verra l'installation du pôle famille-solidarité et la réorganisation de l'espace des partenaires actuels.

Regroupement des services municipaux

Afin d'être au plus près de la population, au sein des quartiers de la ville, la municipalité mène des actions de regroupement de ses services. Cela permet d'optimiser les mètres carrés de bâtiment, les consommations de fluides, les assurances, les frais divers...

Tout cela en choisissant de se centrer sur les sites se trouvant au cœur des quartiers, au plus près de la population (travail engagé avec le choix de la localisation du Centre technique municipal sur Fleurville, des services administratifs et l'état civil à proximité de la mairie en centre-ville).



Des travaux « faits maison »

Les travaux d'aménagement intérieur (cloison, peintures, mobilier, portes, adaptation PMR...) du Pôle administratif de Beaulieu et ceux réalisés dans l'ex-chapelle Jeanne Jugan devenue salle municipale sont à 80% réalisés en régie, ce qui signifie que ce sont les agents municipaux qui les réalisent. Ceci offre un double avantage à la municipalité : la valorisation des savoirs faire interne et l'économie réalisée en comparaison avec l'intervention d'entreprises extérieures dont les interventions restent anecdotiques au regard de l'ensemble du chantier (changement de fenêtres, modification des moyens de chauffage, changement du sol de la salle Jugan).



Le mot de l'élue :

Sylvie Burel, première adjointe en charge de la politique sociale.

La nouvelle composition :

Partie basse, le pôle petite enfance composé de :

- > Relais Petite Enfance
- > LAEP « Les marmousets »
- > A partir de septembre 2024, installation de la halte-garderie, actuellement à Gagarine

Partie haute, le pôle famille solidarité composé de :

- > Le CCAS
- > Le service logement
- > Le service famille - solidarité
- > Le service des sports
- > Le service santé - retraités

Toujours les services actuels :

- > Location de salles
- > Démarches administratives diverses hors état civil (inscriptions écoles, cantine, centre de loisirs, repas des anciens...)

Les permanences :

- > Conciliateur de justice
- > Écrivain public
- > Permanences juridiques
- > Associations diverses

Les partenaires :

- > FODENO : centre de suivi et de formation va emménager dans la salle Jeanne Jugan juste en face du pôle (ex. chapelle Jeanne Jugan) qui possède une grande salle mutualisée, dédiée aux services du pôle.
- > La Mission locale garde un bureau dans la partie haute du pôle, mais pourra, elle aussi bénéficier de la salle Jeanne Jugan





Le musée du Prieuré fait son récolement

Le récolement des collections consiste à vérifier que les objets inscrits dans les inventaires sont toujours bien présents que ce soit dans les vitrines ou dans les réserves. On parle de récolement décennal car il doit être réalisé tous les 10 ans pour chaque musée de France. Le musée du Prieuré est un des 1200 musées qui possède l'appellation "Musée de France". L'Appellation "Musée de France" a été créée par la loi du 4 janvier 2002.

Les inventaires du musée du Prieuré ont été réalisés entre 1981 et 1990 par les responsables successifs. Les objets y sont identifiés par un numéro d'inventaire, une description, et un mode d'acquisition (achat, don, dépôt suite à des fouilles archéologiques).

Le récolement est une opération longue et complexe. En effet, il faut sortir tous les objets de leurs vitrines, en constater l'état de conservation, en vérifier le marquage (le numéro d'inventaire doit être inscrit dessus à l'encre de chine), en réaliser des photos et des dessins, vérifier leurs dimensions, recueillir la documentation disponible (sur les prêts de ces objets à d'autres musées, les publications, les restaurations dont ils ont pu bénéficier, etc.).

A la suite de quoi, toutes les informations recueillies doivent être consignées pour chacun des objets dans une notice numérique créée dans une base de données.

C'est la base « Flora » qui est utilisée, elle est développée par le Réseau des musées de Normandie, dont fait partie le musée du Prieuré. Les notices sont consultables par les professionnels des musées et peuvent être exportées sur la base « Joconde des musées de France » accessible au grand public.

L'équipe de récolement est composée de 4 personnes : un agent de récolement qui rédige les notices Flora et marque les objets, une photographe bénévole, un préhistorien paléontologue, et le responsable d'établissement qui coordonne le travail de l'équipe.

Toute cette opération de vérification doit être achevée au plus tard le 31 décembre 2025. L'équipe a été constituée en septembre 2023 et a débuté la mission au 1er octobre pour une durée de 6 mois, dans un premier temps.

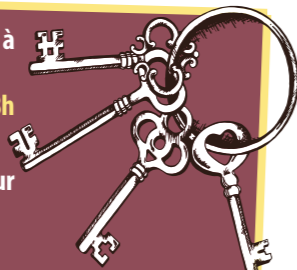
Le coût de chaque campagne annuelle est d'environ 15 000 €, subventionnés entre 70 et 80 % par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) de Normandie qui contrôle régulièrement l'exécution du programme (recrutement de l'agent de récolement, respect des procédures, avancement, envoi des procès verbaux annuels de récolement).

Le 29 mars 2024, le musée ré-ouvrira ses portes à nouveau selon le calendrier suivant :

Avril à octobre : mercredi - samedi - dimanche 15h - 18h

Juillet et août : mercredi au dimanche 15h - 18h

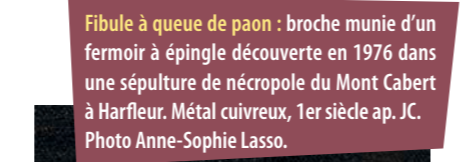
Les accueils de groupes et scolaires sont maintenus sur réservation à l'adresse suivante : musee@harfleur.fr



Couteau gaulois découvert sur le Mont Cabert en 1964 (1er siècle avant J.-C.). Photo Isabelle Fercoq.



Aryballe : récipient à parfum gallo-romain (IIème siècle ap. J.C.) - nécropole du Mont Cabert à Harfleur. Photo Isabelle Fercoq.



Fibule à queue de paon : broche munie d'un fermoir à épingle découverte en 1976 dans une sépulture de nécropole du Mont Cabert à Harfleur. Métal cuivreux, 1er siècle ap. J.C. Photo Anne-Sophie Lasso.



Compagnie Ici et Maintenant



Elle a été créée en 1995. Composée d'un pôle professionnel et d'un pôle amateur, les spectacles amateurs sont principalement joués en Normandie. Une école de Théâtre accueillant chaque année plus d'une centaine d'élèves. En recherche permanente, la compagnie essaie de proposer des spectacles variés s'adressant à tous, alternant théâtre classique et contemporain.

Lucrèce Borgia

D'après l'œuvre de Victor Hugo
Samedi 13 janvier - 20h30 - La Forge
Tarif : de 2,50€ à 5,50€ - A partir de 16 ans

Karine Dubernet

Karine Dubernet est humoriste, comédienne, auteur et interprète.

Au théâtre, elle joue dans :

Les Bonobos de Laurent Baffie,
Des pieds et des mains d'Arthur Jugnot et David Roussel,
Sans Filtre de Laurent Baffie,
Ennemie Potiche N°1 co-écrit avec Laurent Baffie,
Où est Jean Louis d'Arthur Jugnot
Silence on Tourne de Patrick Haudecœur
Souris pas ! Co-écrit avec Carole Greep...

One Woman Show :

Karine Dubernet vous éclate, N'importe quoi, Perlimpinpin...

Radio :

"Morning du Rire" sur Rire et Chansons
"Billets d'humeur" sur Europe 1...

Émissions de télévision :

"La Revue de Presse" sur Paris Première,
"On n'demande qu'à en rire"...



Tadam ! Cie



Compagnie de théâtre du Havre créée en 2021. Initiée en 2000 par Claudie et Thierry Tanter avec "Les dilettantes" puis la "compagnie du Bastringue" résidente du Bastringue au Havre, lieu de culture et de promotion du spectacle vivant. Deux activités évoluent au sein de Tadam ! Cie : le théâtre et le spectacle jeune public.

Le père

D'après l'œuvre de Florian Zeller
Vendredi 19 janvier - 20h30 - La Forge
Tarif : de 2,50€ à 5,50€ - A partir de 16 ans

Marie-Hélène Lentini

Marie-Hélène Lentini a construit sa carrière en jouant au théâtre et à la télévision.

Sur le petit écran :

Anne-Marie Truche dans la série *Pep's*,
madame Pinot dans la série *Scènes de ménages*,
madame Descato dans la série *Fais pas ci, fais pas ça*,
Hélène Fabriski dans la série *Joséphine, ange gardien*
dans la série *Dix pour cent...*

Au théâtre, elle joue dans :

Un vrai bonheur de Didier Caron,
La Cage aux folles de Jean Poiret,
Des pieds et des mains, collaboration avec Arthur Jugnot,
Fleur de cactus, mise en scène de Michel Fau,
Coiffure et Confidences de Robert Harling
Tous nos vœux de bonheur de Marilyn Bal
Poissons et Petits Pois de Slimane Kaciou,
Boeing Boeing de Marc Camoletti
À quel prix tu m'aimes ? De Guillaume Mélanie et Jean Franco...

Embrasse ta mère

De Karine Dubernet avec la complicité de Sherazade Khalladi
Mise en scène Michel Fau avec le soutien de l'ADAM
Jeudi 25 janvier - 20h30 - La Forge - Tarif : de 7€ à 19€ - Tout public

Cie Traitement de Textes

Elle a été créée en janvier 2001. Elle a pour objectif de diffuser la poésie et le théâtre, et de sensibiliser tous les publics aux spectacles vivants.

Le Dindon

D'après la comédie de Georges Feydeau
Samedi 27 janvier - 20h30 - La Forge - Tarif de 2,50€ à 5,50€ - A partir de 16 ans



Extraits du Conseil Municipal d'Harfleur du Samedi 16 Décembre 2023

VIE ASSOCIATIVE

Mise à disposition de locaux Tarifs au 1er janvier 2024

Pour la gestion administrative des activités des associations harfleuraises, la Ville met notamment à leur disposition la salle de réunion Albert Leclerc située dans la salle Schneider ainsi que des bureaux situés dans les locaux de la Maison des Associations et du Pôle de Beaulieu. De plus, suite aux travaux réalisés dans la salle Jugan, celle-ci pourra dès 2024 accueillir des activités associatives en complément du Pôle de Beaulieu.

Compte tenu de l'inflation constatée et notamment celle relative aux fluides, je vous propose de faire évoluer de 4,80 % arrondi à l'euro le plus proche, à compter du 1er janvier 2024, les tarifs relatifs à ces mises à disposition.

En conséquence, le Conseil Municipal à compter du 1er janvier 2024,

- fixe à 106 € le tarif mensuel de mise à disposition des bureaux de la Maison des Associations, située rue Friedrich Engels à Harfleur.
- fixe à l'équivalent de 3 mois de loyer mensuel le montant de la caution déposée par les associations lors de la mise à disposition de chaque bureau de la Maison des Associations, située rue Friedrich Engels à Harfleur.
- fixe à 141 € le tarif mensuel de mise à disposition de la salle de réunion Albert Leclerc située dans la salle Schneider, avenue Charles de Gaulle à Harfleur.
- fixe à 32 € par demi-journée le tarif mensuel de mise à disposition des bureaux du Pôle de Beaulieu et de la Salle Jugan en cas de demande d'utilisation supplémentaire d'un bureau.
- autorise Madame le Maire ou Madame la 1ère Adjointe à attribuer la gratuité des bureaux de la Maison des Associations, du Pôle de Beaulieu et de la Salle Jugan pour des activités de permanence au public.
- autorise Madame le Maire ou Madame la 1ère Adjointe à signer tout acte relatif à ces mises à disposition.

AFFAIRES GÉNÉRALES

CULTURE DE PAIX

Association Française Buchenwald-Dora et Kommandos Séjour Action Mémoire 2024

Le Comité Régional de Haute Normandie de l'Association Française Buchenwald-Dora et Kommandos organise chaque année une visite des camps de concentration de Buchenwald et de Dora à destination de collégiens du Département. Cette initiative relève d'un travail de mémoire autour de la déportation durant la seconde guerre mondiale.

En 2024, l'Association renouvelle son action et propose à quatre jeunes Harfleuraises scolarisées au Collège Pablo Picasso en classe de 3ème de participer à ce voyage mémoire du 24 au 29 mars 2024.

Cette action présentera une importance toute particulière en 2024, puisque notre commune met en place un programme important d'actions mémorielles autour de l'anniversaire de la libération de 1944.

Ces jeunes collégiens participeront à la cérémonie du 8 mai 2024 au cours de laquelle ils pourront exprimer leurs sentiments et ressentis à l'issue de ce voyage.

Le coût de cette opération est arrêté à 520,00 € par jeune, soit une dépense totale de 2 080,00 € TTC à la charge de la Ville.

En conséquence le Conseil Municipal,

- autorise le départ de quatre collégiens du collège Pablo Picasso pour un voyage mémoire des camps de concentration de Buchenwald et de Dora organisé du 24 au 29 mars 2024.
- autorise la signature de la convention, ci-jointe, avec le Comité Régional de Haute Normandie de l'Association Française Buchenwald-Dora et Kommandos, Maison du Combattant, 14 rue Duquesne, 76200 DIEPPE, définissant les modalités de ce voyage mémoire.
- autorise le versement d'une participation financière de 2 080,00 € à l'Association Française Buchenwald-Dora et Kommandos.



Communauté urbaine – Un conseil tendu

Le Conseil Communautaire s'est déroulé le 14 décembre 2024 dans un climat social tendu puisqu'un responsable associatif du milieu hospitalier est venu évoquer les difficultés dans lesquelles le personnel est contraint de travailler, en sous-effectif et en sous équipement. Par la suite, c'est une association de défense des mineurs à la rue qui a interpellé le Président de la Communauté urbaine pour dénoncer le fait que 65 jeunes dorment aujourd'hui, dans la région havraise, dans la rue.

Concernant les délibérations en elles-mêmes, la présentation du budget primitif a représenté l'un des éléments centraux de ce conseil. A l'image des budgets des communes, celui-ci connaît une baisse significative liée à l'augmentation des coûts et à la stagnation voire, la baisse des subventions de l'Etat. Les marges de manœuvre étant restreintes, plusieurs propositions d'économies ont été proposées aux élus qui ont été étudiées et sont encore à l'étude pour certaines.

Gel de la Dotation de solidarité communautaire, choix de priorisation des investissements, révision à la baisse de certains budgets à l'instar du budget consacré aux transports et à la voirie, baisse du budget alloué à l'attractivité, sont autant de pistes qui ont été soulevées pour trouver des économies. C'est bien cette diversité des pistes qui a été questionnée par Madame le Maire. S'emportant contre une délibération qui implique que la Ville d'Harfleur verse désormais près de 25 000 euros à la Communauté urbaine pour instruire ses actes d'urbanisme, Madame le Maire a rappelé que cela n'avait jamais été une charge à transférer pour la commune puisqu'elle n'a jamais eu à en assurer le coût, compétence revenant à l'Etat puis assurée par la suite par l'ex-CODAH.

Madame le Maire a dressé le constat qu'à l'image des choix budgétaires proposés, cette délibération reflétait l'absence d'une réelle solidarité communautaire davantage concentrée sur les acquis de chaque

ancienne communauté de commune et que cela empêchait de construire des projets communs. Elle a rappelé que la notion d'intérêt communautaire n'avait jamais été interrogée depuis la création de la Communauté urbaine, du moins de manière collective à l'échelle des 54 communes.

C'est dans cet état d'esprit qu'elle a proposé un vœu au Conseil Communautaire dans lequel elle a pointé le rôle de l'Etat dans la baisse des dotations que reçoivent les collectivités territoriales et la situation critique dans lesquelles elles se retrouvent, contraintes à faire des choix qui se répercutent sur les habitants, que ce soit la révision des services publics à la baisse, comme le réseau de transport, ou encore des baisses de dotations comme le gel de la Dotation de solidarité communautaire dont bénéficient les communes. Elle a demandé à l'Etat qu'il prenne en compte réellement les besoins des collectivités locales et qu'ils les intègrent dans les décisions qui les concernent là où, actuellement, celles-ci sont prises de façon unilatérale.

A l'issue d'un débat contrasté durant lequel le Président de la Communauté urbaine a hésité entre voter contre ou ne pas prendre part au vote, le vœu a été accepté avec une large majorité. Il a été envoyé à Monsieur le Président de la République, Madame la Première Ministre, Monsieur le Préfet de Seine-Maritime et Monsieur le Président de l'Association des Maires de France.

Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :
le cabinet du maire au 02 35 13 30 10 ou mail : cabinet@harfleur.fr

Prochain Conseil Municipal :

Samedi 17 février

9h30 - Salle du parc

**Les procès verbaux des conseils
sont disponibles sur www.harfleur.fr**

Prochain conseil communautaire

Jeudi 15 février - 17h

Carré des Docks - Le Havre

Les séances sont publiques

Une naissance, un arbre

Le Département propose de rembourser l'achat d'un arbre pour célébrer l'arrivée d'un enfant, au cours de sa première année.

Ce dispositif concerne les enfants nés ou adoptés à compter du 1er janvier 2023.

Le changement climatique renforce l'intensité et la fréquence d'événements climatiques extrêmes tels que les épisodes de canicules ou les fortes pluies provoquant sécheresse ou inondations. Les capacités physiques et physiologiques des arbres sont connues pour limiter les effets de certains de ces événements grâce, par exemple, à l'ombrage ou l'évapotranspiration des feuilles pour le rafraîchissement. La végétalisation est aujourd'hui reconnue comme une des réponses aux enjeux de changement climatique, mais aussi à ceux de la perte de biodiversité. En effet, les arbres fournissent gîtes et couverts à de nombreuses espèces.

Avec le dispositif "1 naissance, 1 arbre", le Département s'engage à planter un arbre pour tout enfant né dans un foyer de la Seine-Maritime. L'objectif est de planter 125 000 arbres à l'horizon 2030 !



Tous les parents qui accueillent un enfant (naissance ou adoption) peuvent :

- soit recevoir une aide maximale de 40€ sur la présentation d'une facture acquittée pour l'achat d'un arbre à planter chez le bénéficiaire, dans son jardin, sa copropriété ou encore sur son balcon
- soit parrainer un arbre : le Département s'engage alors à planter un arbre sur une propriété départementale (forêt, espace naturel, accotement routier, collège...)

Tous les détails et renseignements : www.seinemaritime.fr/mon-cadre-de-vie/environnement/1-naissance-1-arbre

Une parcelle de jardin ?

Envie de prendre l'air dans un cadre magnifique ? De cultiver sa parcelle et de produire ses propres légumes ? Tout cela est possible même si vous habitez en appartement, grâce à l'association des Jardins Familiaux d'Harfleur. Installée juste à côté du bois du Colmoulin, elle offre un cadre agréable aux jardiniers en herbes.

Si vous êtes intéressés pour réserver une parcelle, contactez le président de l'association, M. Emery.
Par courrier : 1 rue du Calvaire - 76700 Harfleur
Par téléphone au 06 26 92 50 69.

Soirée Conférence LPO

La conférence organisée par la Ligue de Protection des Oiseaux, et initialement prévue le 6 février 2024 est avancée au 23 janvier 2024 aux mêmes horaires dans la salle Jean Le Bosqué (à côté de la place d'Armes). Il s'agit d'une conférence qui aura pour thème "les zones humides de l'estuaire de la Seine".

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la LPO :
<https://normandie.lpo.fr/>

Groupe majoritaire

Harfleur 2026 - Groupe des élu.e.s communistes et républicains

2023 est finie ! Vive 2024 !

Il y a un an dans ces colonnes, nous vous souhaitons de réaliser l'impossible, mais les événements de 2023 en ont décidé autrement !

Nous ne pensions pas possible qu'un Président de la République, mal-élu face à l'extrême droite, imposerait une réforme des retraites injustes balayant d'un revers de la main les institutions de la république et la gronde du peuple.

Ou qu'une guerre muette depuis des années rugirait de nouveau au Moyen-Orient en révélant, chez chaque antagoniste, une barbarie sans égale.

Il nous était difficile d'imaginer qu'un gouvernement sans majorité serait en même temps de droite et d'extrême droite. Et qu'il ferait voter un texte de loi sur l'immigration nauséabond, ajoutant un niveau supplémentaire à la discrimination des êtres humains. Décidemment, il fait de plus en plus sombre dans notre cher pays des lumières.

Enfin, si. Nous nous doutions bien que tout cela pouvait arriver !

C'est bien pour cela que nous avons choisi localement d'être l'amortisseur indispensable face à ces mauvais coups.

C'est pour cela que nous avons choisi de maintenir coûte que coûte notre politique de bas tarifs. Et de continuer notre politique de bien vivre ensemble : guinguette de Beaulieu, soirée du 13 juillet, Un été au parc, Journée de la paix par le Conseil Municipal des Jeunes, ...

En 2024, ce sont les 80 ans de la libération d'Harfleur face à l'occupation nazie. Nous, élus harfleuraux épaulés par nos parlementaires, serons toujours là avec notre volonté de résistance face à l'alliance nauséabonde de la droite et de l'extrême droite. Cette alliance n'ayant qu'un unique but, la dégradation des conditions de vie des moins riches en rejetant la faute sur un bouc émissaire.

Dans ce contexte compliqué, sachez que vous pouvez compter sur nous !

Nous vous souhaitons une bonne année 2024, heureuse et engagée pour les droits de tous à la dignité.

Loïc Jamet
Président du groupe

Groupe d'opposition

Groupe Harfleur ensemble pour demain

2024, une année pleine de promesses.

En ce début de nouvelle année, l'ensemble du groupe Harfleur Ensemble Pour Demain vous présente ses meilleurs vœux de santé, de prospérité, de trottoirs débroussaillés, de sérénité routière et piétonne et de convivialité citoyenne.

Cette année 2024 sera riche en émotion en France avec la tenue des Jeux Olympiques d'été qui auront lieu à Paris du 26 juillet au 11 août. Pour célébrer ce moment d'union sportive, les écoliers harfleuraux vont développer avec leurs enseignants des projets pédagogiques autour des 28 sports en compétition et des trois valeurs de l'Olympisme que sont l'excellence, le respect et l'amitié. Valeurs qui mériteraient d'être appliquées au quotidien.

Union sportive et union citoyenne également pour l'année à venir avec la commémoration du 80ème anniversaire de la Libération de la Normandie. Un programme d'activités a été proposé lors du conseil municipal du 23 novembre 2023 que la municipalité a voulu être particulièrement axé sur «la vie quotidienne sous l'occupation, le devoir de mémoire et l'importance du maintien de la paix». L'un des membres de notre groupe a voulu rappeler «l'importance de l'apaisement, le désir de non vengeance (...) le pardon. La paix se

veut justement d'avoir une union». Nous espérons donc pour cette année une forme d'apaisement dans l'ensemble des relations sociales entre harfleuraux, entre petits et grands, entre décideurs politiques et citoyens. S'il est vrai que l'opposition systématique par principe ne mène ni à l'apaisement ni à l'union, il est toutefois nécessaire de prendre en considération l'avis de chacun, même minoritaire.

Les membres du groupe restent à votre disposition pour échanger avec vous et remercient l'ensemble des citoyens qui les ont contactés, soutenus et encouragés. Vous pouvez nous joindre par mail à l'adresse aurelie.rebeilleau@harfleur.fr ou par courrier adressé à la mairie au nom de l'élu que vous souhaitez contacter.

Aurélie Rebeilleau
Présidente du groupe d'opposition

Carnet

Naissances :

30/10/23 NETO FERREIRA HAUCHECORNE Emna
 13/11/23 MOREAU Maxine
 15/11/23 MOUNINE Khalyl
 28/11/23 ARGENTIN Kamilla

Mariages :

18/11/23 PETIT David & RIQUOIR Sabrina

Décès :

11/11/23 COCHARD Germaine



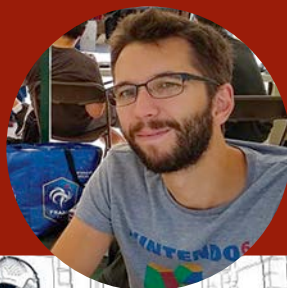
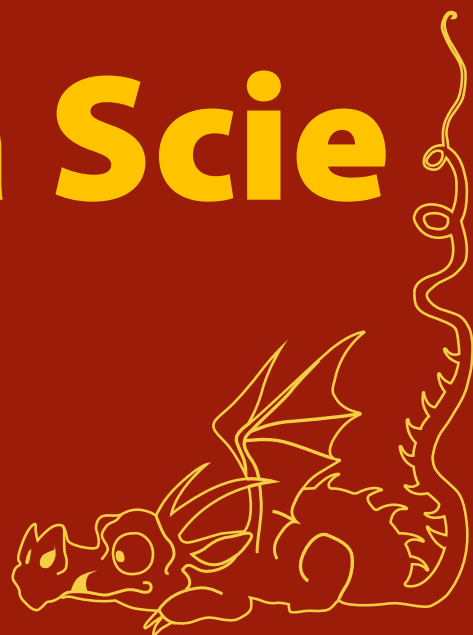
Elle revient,
êtes-vous prêt ?

6 et 7 avril 2024

La
Fête de la Scie

Entrez dans une :

- **Terre d'Histoire**
- **Terre de Légendes**
- **Terre de Jeux**



Remi Bostal
Dessinateur de l'affiche

